



CADRE DU MEMOIRE TECHNIQUE

MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA RENOVATION DE LA VIEILLE AUBERGE ET DE LA MAIRIE

Conformément au règlement de consultation, le présent mémoire constitue la justification de l'offre au regard des critères suivants :

VALEUR TECHNIQUE (pondérée à 60%)

Le présent document constitue un cadre de réponse définissant un contenu que les entreprises sont invitées à respecter. Cependant compte tenu de la diversité des réponses possibles, des adaptations de ce document sont tolérées, les informations demandées constituant un minimum.

LE CANDIDAT SEUL OU LE MANDATAIRE (dans le cas d'un groupement)

Nom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

MAIL :

N° de téléphone :

N° de télécopie

Fonction dans le groupement :

COTRAITANT N° 1

Nom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

MAIL :

N° de téléphone :

N° de télécopie

Fonction dans le groupement.....

COTRAITANT N° 2

Nom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

MAIL :

N° de téléphone :

N° de télécopie

Fonction dans le groupement.....

COTRAITANT N° 3

Nom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

MAIL :

N° de téléphone :

N° de télécopie

Fonction dans le groupement.....

(à reproduire en fonction du nombre de cotraitants)

1. Moyens humains, expérience et qualification des intervenants affectés spécifiquement à la mission / sous-critère 1 : 20 %

Moyens humains en détaillant les tâches affectées à chacun avec nomination d'un interlocuteur privilégié (présentation de l'équipe dédiée spécifiquement à la réalisation de la mission) (12 points)

Expérience et qualification des intervenants (le curriculum de chacun des membres sera joint) (8 points)

L'équipe devra justifier de l'ensemble des compétences demandées à l'article 1.1 du règlement de la consultation.

La présentation de l'expérience et des qualifications des intervenants devra être faite sous forme d'un tableau dans lequel les compétences demandées devront apparaître clairement.

Le tableau pourra être joint en annexe du mémoire

2. Méthodologie de réalisation de la mission / sous-critère 2 : 20 %

Description de la méthodologie de réalisation de la mission en précisant de manière détaillée la méthodologie d'accompagnement de la commune de Boisseuil (2 pages recto/verso maximum)

- **En phase étude (6 points)**

- **En phase travaux (6 points)**

- **En phase réception (6 points)**

- **En phase GPA (2 points)**

3. Expérience et références de l'équipe en opération de nature similaire / sous-critère 3 : 15 %

Références correspondant à la taille et à la nature du projet, à défaut références similaires et expérience du candidat (15 points)

4. Planning de réalisation prévisionnel / sous-critère 4 : 5%

Planning de réalisation prévisionnel dans lequel les délais des différentes phases (étude, travaux, réception, GPA) seront matérialisés et prenant en compte les délais de validation du maître d'ouvrage (5 points).

Le planning pourra être joint en annexe du mémoire.